L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 JUILLET 1873. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI 29 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale— Un terrain dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Roman, Prieur, Aubry et O'Reilly.

Par S. Guinault, rue des Ursulines, entre Chartres et Vieille Levée, Salon de barbe.

Par Vincent & Co., rue Douane—Marchandises sèches, notions, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres, bottes et souliers; linge de clientèle.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée à l'encan, par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain situé dans le Troisième District, rue O'Reilly, entre celles Roman et Prieur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Voir aux annonces.

L'Affaire du Virginius à Aspinwall

Cette affaire intéressant la République Espagnole, telle qu'elle a été proclamée dans la Péninsule après le départ du roi Amédée, envers lequel, par parenthèse, les Cortès ont agi avec aussi peu de cérémonie que l'Assemblée nationale de France à l'égard de M. Thiers, nous dirons à nos lecteurs comment elle a eu lieu et quel en a été le dénouement. Ils verront dans cette petite histoire que les républiques européennes ne doivent jamais compter sur la fraternité de leur modèle en Amérique; qu'elles doivent se méfier de ce modèle au contraire et le regarder plutôt comme l'allié des vieilles autocraties que le protecteur et l'ami des démocraties modernes. Le larmoyant Jules Favre y a été pris le premier. Loin de s'intéresser à lui, les Etats-Unis faisaient des vœux secrets pour la Prusse. Aujourd'hui Figueras, Castellar, Pi y Margal et Salmeron y seront pris aussi. Loin de s'intéresser à eux, les Etats-Unis secrètement font des vœux pour don Carlos et ne désirent rien tant que d'enlever l'île de Cube aux Républicains d'Espagne.

Maintenant qu'est-ce que le Virginius? C'est un *ex coureur* de blocus, dit le capitaine Reed, du steamer des Etats-Unis Kansas, chargé de le faire échapper à la sainte-barbe de la canonnière espagnole "Don Cesar de Bazan," qui épiait sa sortie du port d'Aspinwall pour lui faire payer cher les secours d'hommes, d'armes et de vivres qu'il avait fournis, par quelques débarquements heureux, aux rebelles de l'île de Cube.

Naguères, pour les Etats-Unis, c'était un crime que de courir le blocus pour secourir les patriotes du Sud; aujourd'hui, pour eux, ce serait un crime que de ne pas sauver, quand c'est possible, les coureurs de blocus engagés au service de la rébellion cubaine.

Tant mieux pour la rébellion à laquelle nous ne voulons ni bien ni mal et à la persistance et au courage de laquelle nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage! Mais nous voudrions bien savoir pourquoi le capitaine du *Kansas* appelle le *Virginius* un *ex coureur* de blocus, quand il est de notoriété publique que dans toutes les Antilles et dans tous les ports de la mer des Caraïbes que ce steamer n'a d'autre service à faire que de rôder le long de la côte orientale de l'île de Cube pour y débarquer des chargements fournis par les amis des Cubains sur les côtes de l'Amérique centrale. Ces amis sont nombreux et le *Virginius* ne vit pas de farniente. Il peut se dire le steamer le plus occupé qu'il y ait en ce moment sur les eaux d'Amérique; comme on peut dire que le plus occupé après lui est le steamer espagnol qui lui court après sur les mêmes eaux.

Le *Virginius* est donc toujours coureur de blocus, contrairement à l'assertion du capitaine Reed, de la marine des Etats-Unis, et comme coureur de blocus, il est traité de pirate par le capitaine Autran, de la canonnière espagnole *Bazan*, qui se plaint de ce que le steamer *Kansas*, navire fédéral, lui ait donné la chance de se sauver du port d'Aspinwall quand il y était exposé, à la moindre tentative de fuite, aux coups d'une pièce de 60 tout exprès braquée contre lui, ce qui rendait sa fuite impossible.

Le mot d'*ex-coureur* est encore plus étonnant quand on sait que, 12 ou 15 mois auparavant, le même *Virginius* était surveillé dans le même port d'Aspinwall par la canonnière espagnole *Pizarro*, et qu'il ne pût sortir de là que sous la protection du même steamer américain *Kansas*, commandé alors par le capitaine White au lieu de capitaine Reed, et d'après l'ordre d'un autre consul américain, M. Hurlburt, au lieu de James Thornington, consul actuel des Etats-Unis à Aspinwall.

Pour cette fois, il est douteux que le *Virginius* eût pu s'en aller sain et sauf, si un second steamer fédéral, le *Canandaigua*, sous les ordres du commandant Ronckendorff, ne fût venu fort à propos aider le *Kansas* dans son intervention contre le *Bazan*. Ce dernier a donc été forcé d'assister au départ du navire, dénoncé par lui comme pirate, sans pouvoir s'y opposer, sans oser même tenter de le faire autrement que par des arguments épistolaires.

Le commandant de la canonnière espagnole, M. José M. Autran, avait dit dans une de ses lettres au commandant Reed, du *Kansas*, et au consul américain Thornington, que le *Virginius* ayant commis un acte de piraterie sur la côte de Cube, ne pouvait arborer légalement le pavillon des Etats-Unis; qu'il ne pouvait continuer à porter ce pavillon sans qu'il en résultât une grande responsabilité pour les Etats-Unis; qu'il avait débarqué à Cuba des Américains armés contre les autorités de l'île; qu'il était judiciairement prouvé par des prisonniers de guerre, que ces hommes appartenaient à une des expéditions du *Virginius*, et qu'ils avaient commis des actes d'hostilité contre l'Espagne sans aucun motif pour justifier l'agression; qu'il avait été admis que le débarquement s'était opéré sous le drapeau cubain, mais qu'alors le *Virginius* n'avait plus le droit de porter les couleurs des Etats-Unis, puisque les Etats-Unis étaient en paix avec l'Espagne. En définitive il voulait savoir, lui commandant du *Bazan*, si le *Virginius* était réellement un navire américain et s'il avait ses papiers en règle, parce que dans le cas d'affirmative, il demanderait qu'il ne portât plus le pavillon fédéral qui lui donnait droit à la protection d'une nation en paix avec l'Espagne; qu'il désirait une réponse officielle afin de pouvoir régler sa conduite en conséquence.

La réponse fut précise et courte. Le consul Thornington écrivit au capitaine Autran que le *Virginius* était un navire américain, autorisé à naviguer sous le pavillon des Etats-Unis et que tous ses papiers étaient en règle.

Quant au capitaine Reed, il répondit que son gouvernement ignorait les faits qui lui étaient signalés et qu'il ne s'en mettait pas autrement en peine.

A cela, le commandant du *Bazan* répliqua une dernière fois pour dénoncer au nom de son gouvernement le *Virginius* comme un navire pirate et pour inviter le commandant Reed à l'emmener aux Etats-Unis pour l'y faire juger par les cours du pays; il ajoutait que si les preuves qu'il aurait fournies contre lui ne suffisaient pas pour le faire condamner, il s'engageait au nom de son gouvernement à lui faire payer tous les dommages qui lui seraient justement dus.—A cette dernière ouverture, il ne fut répondu que par un simple accusé de réception.

Voilà le procès fidèlement rapporté, et dont la conclusion a été la sortie du *Virginius* de la rade d'Aspinwall sous la protection de deux steamers de guerre des Etats-Unis, le *Kansas* et le *Canandaigua*, sans qu'il ait été autrement question d'internation par voie judiciaire.

Nous avons exposé cette affaire pour montrer la façon dont les Américains avec les nations faibles. On sent bien qu'ils agiraient différemment avec une puissance redoutable. Or l'Espagne, en se républicanisant, ne s'est pas fortifiée; au contraire, elle s'est affaiblie; et si les Espagnols ont cru que leur transformation politique leur donnerait au moins des droits à la bienveillance du gouvernement de Washington et qu'ils gagneraient de ce côté ce qu'ils perdaient de l'autre, pour leurs intérêts coloniaux, ils se sont trompés.

Le gouvernement de Washington aura moins d'égard pour eux qu'il n'en aurait pour la reine Isabelle et qu'il n'en avait pour Don Carlos, par la raison bien simple que la monarchie espagnole aurait au moins les sympathies de l'Europe royaliste, tandis que la république espagnole est sans allié et n'en aura aucun. On sait cela à Washington et c'est pour cela que devant la marine fédérale les représentations de Mr. Antran ont eu si peu de succès, et c'est pour cela que tous les Etats-Unis ont applaudi à la libération du *Virginius*, tout comme si les commandants du *Kansas* et du *Canandaigua*, Reed et Ronckendorff et le consul Américain Thornington, eussent accompli quelque chose de difficile et de grand.

LOUISIANE.

Nous empruntons les nouvelles suivantes au *Sucrier de la Louisiane*, de la Nlle-Ibérie:

Récoltes sur Petite-Anse.—Les récoltes sur cette île sont, nous croyons, meilleures que dans toute autre localité, à cause de ses avantages naturels pour le desséchement. Il s'y trouve 125 acres de cannes, et 300 de maïs, cultivés par 20 travailleurs; l'année dernière la récolte était de 116 boucauts de sucre. — M. D. Avery gère les deux habitations et a toujours le même économe. Ils ne se sont servis, pour la dernière roulaison, que d'une sucrerie pour les deux plantations, et nous croyons qu'ils feront de même pour la récolte de cette année.

Récoltes de l'Ile Piquanti.— Les récoltes de cette localité sont plus mauvaises cette saison qu'elles ne l'ont été depuis plusieurs années. A cause des fortes dépenses que nécessitent la roulaison, bon nombre des planteurs de l'endroit ont renoncé à la culture de la canne pour celle du coton,—une grave erreur, cette année, du moins,—et la conséquence est qu'on y fera beaucoup moins d'argent que d'habitude pour ce voisinage extraordinairement prospère.

Il nous semble que les habitants de l'Ile Piquante ont eu tort d'abandonner la canne, voyant les conditions avantageuses qu'on leur offrait au moulin Patout, et espérons que l'année prochaine ils y retourneront.

Une belle résidence.— Le Dr. A. Dupérier, récemment revenu de Washington, a fait construire sur sa nouvelle habitation une superbe résidence. Elle fait face au bayou et est regardée par ceux qui l'ont vue comme une des plus belles maisons bâties dans ce pays, possédant toutes les améliorations modernes et entourée de parterres d'un goût exquis. Nous ne regrettons qu'une chose: c'est que cette jolie demeure ne soit pas plus près du village, car, comme la rose qui s'épanouit au milieu de la solitude, sa beauté nous est perdue.

Le Ver.—Quoique nous entendions parler du ver dans plusieurs localités, il paraît qu'il n'a pas encore causé de dégâts sérieux, et nous espérons que, le temps étant favorable, la saison sera bonne pour la récolte.

Accident.—Une vieille femme de couleur nommée Sylvia, sous l'influence de l'ivresse un jour de la semaine dernière, tomba de son cheval à la renverse, près du magasin de M. Théophile Boudreaux, et se cassa le cou. On lui prodigua médicalement tous les soins; mais inutilement; la mort avait été instantanée.

Premier coton.—M. Balthazar Pellerin, un excellent planteur qui demeure à quelque distance de l'habitation de M. Wyche, sur le Têche, a envoyé au village, la semaine dernière, plusieurs grabots pleinement ouverts. Son entière récolte est si avancée qu'il commencera probablement la cueillette la semaine prochaine. Nous verrons qui expédiera la première balle de coton d'ici.

Meurtre.—Il y a eu hier huit jours un meurtre a été commis à la Station de Terrebonne, située à trois milles sud de la ville de Thibodaux. De tous les rapports plus ou moins contradictoires que nous avons été à même d'entendre il résulte les faits positifs, c'est qu'un nommé Welsh employé sur le chemin de fer du Morgan a été tué par un nommé Sanders Evans, qu'un nommé William Evans a été assez grièvement blessé par Welsh et enfin qu'un constable voulant opérer l'arrestation du meurtrier pendant qu'il était chez lui a été tiré et blessé à la jambe. Mais voyant la foule qui l'accompagnait il s'est laissé arrêter et conduire dans la prison de Thibodaux. De là il a été transféré dans celle de Houma où cette malheureuse et déplorable affaire doit être instruite. (*Sentinelle de Thibodaux.*)

Nous lisons les nouvelles suivantes dans le *Cotton Boll* de la Louisiane:

CULTURE DE LA CANNE SUR LE BAYOU VERMILION. — Bon nombre de nos lecteurs ignorent peut-être que les terres du bayou Vermilion sont beaucoup mieux adaptées à l'établissement de nouvelles plantations sucrières que le Têche. Tel est le fait, car il y a une abondance de bois le long de ce bayou, tandis que sur le Têche les habitants sont obligés de le charrier de longues distances, ou de le remplacer par du charbon. Néanmoins, on n'y trouve qu'un petit nombre de plantations sucrières, toutes sur une médiocre échelle.

Immédiatement en bas d'Abbeville, M. Léon Broussard a une fort jolie petite habitation sucrière, pourvue d'un moulin capable de faire 5 boucauts par jour. La sécheresse de l'année dernière l'a empêché de faire plus de 12 boucauts sur 20 acres de cannes. Il en cultive la même quantité cette année, mais il peut raisonnablement s'attendre à faire une plus forte récolte. M. Broussard a aussi 20 acres de coton.

Nous avons déjà mentionné les frères Stansbury qui, cette année, ont 18 acres de cannes et 100 de coton, qu'ils cultivent avec leur beau-frère, M. J. A. Jatton. Leur moulin est placé au milieu du champ. A en juger par la fertilité du sol et l'apparence de leurs cannes, nous croyons qu'ils feront environ 30 boucauts.

MM. Girard et Paulin Decuir (frères de feu Ulger Decuir, de la Nlle-Ibérie) cultivent la canne sur leurs habitations. M. Girard en a la plus grande proportion et a une sucrerie qui sert pour les deux plantations. Nous trouvâmes au clos M. Paulin et trois de ses fils, travaillant 40 acres de cannes, coton et maïs.

M. Richard LeBlanc aussi possède une sucrerie et une récolte de cannes, mais les routes étaient tellement mauvaises qu'il nous a été impossible de visiter son habitation.

M. Ambroise Lacour, largement connu et estimé dans les Attakapas, a bâti une petite sucrerie dans le Cove Mouton, près du bayou, où il cultive 10 acres de cannes, qu'il gardera pour planter l'année prochaine: il a également 10 acres de coton et 30 de maïs.

M. N. S. King, dont nous avons déjà parlé dans un article précédent, comme ayant commencé sans capital et possédant maintenant une bonne propriété, se trouve près de M. Lacour. Souffrant encore des suites d'un accident qui lui est arrivé il y a quelque temps, et par conséquent ne pouvant pas se dévouer à l'exploitation de sa propriété entière, il l'a louée en grande partie à des nègres, ne se réservant qu'une récolte de 25 acres de cannes, qu'il cultive à la part. Il y a sur cette habitation 26 acres de cannes, dont 15 seront à rouler, 15 acres de coton et 50 de maïs.

Non loin du Cove Mouton et sur le bayou Vermillon se trouvent les habitations du Dr. Kibly et M. Winston, mais il nous a été impossible d'y aller. Leurs récoltes, nous a-t-on dit, sont bonnes.

M. J. H. Putnam, Jr., de la Nouvelle-Orléans, dont le père est très connu comme ancien courtier en sucre, et qui, il y a quelque temps, était dans le mouvement de l'émigration au Honduras, a acheté une habitation sucrière à quelques milles plus haut, et s'est mis à l'œuvre avec beaucoup d'énergie. Il fait de nombreuses améliorations, et quoique un peu découragé par les pluies diluviales que nous avons eues récemment, il finira sans doute par réussir, car il a de son côté la jeunesse et l'industrie, les deux plus forts atouts dans la carrière du planteur sucrier.

Il y a, en outre, d'autres personnes qui cultivent de la canne pour rouler chez leurs voisins, parmi lesquelles nous avons visité M. John Clébert Broussard, frère de M. Ulger Broussard, de notre village; il a 10 acres de cannes et 25 de maïs, cultivés par lui et ses fils.

Nous comptons encore parcourir le pays du bayou Vermillion et serons alors à même de donner des détails plus satisfaisants sur toutes les habitations de cette localité.

RECOLTES.—Les produits de la terre vont assez pauvrement et sont généralement envahis par l'herbe. Plusieurs planteurs ont dû abandonner leur récolte de coton,—quelques-uns un quart, d'autres la moitié. Les terres élevées présentent une bonne perspective, mais les terres basses sont d'un triste aspect. Les travailleurs de couleur en général ont fait un bon travail, un travail meilleur qu'à aucune époque depuis la guerre, et, si ce n'étaient les pluies incessantes, leurs travaux seraient beaucoup plus avancés.

CHATIMENT ET RÉCOMPENSE. — A 15 milles de Vermillonville, et tirant sur Abbeville, il y a un peu plus de deux mois qu'un jeune amoureux tenta d'enlever, pendant la nuit, la fille d'un propriétaire, pour laquelle il professait un grand amour. La suite a prouvé que ce n'était pas par la violence qu'il entendait pratiquer cet enlèvement. Le père de la jeune personne était sur ses gardes et 66 grains de plomb allèrent se loger dans la poitrine de l'amoureux lorsqu'il se présenta pour enlever sa belle. Il tomba sur le coup, perdit connaissance et fut transporté, par ses frères, dans sa famille où il resta au lit pendant près de deux mois. Voilà la punition, voilà l'expiation.

Il y a quelques jours de cela, un jeune couple était agenouillé au pied d'un autel et recevait la bénédiction nuptiale. Qui eût vu la figure de l'enleveur et celle du marié, aurait dit que c'était la même et il aurait dit vrai. Le père de la jeune personne aura fini par comprendre que le meilleur moyen pour cicatriser les blessures qu'il avait faites au jeune homme, c'était de lui accorder la main de sa fille. Et il la lui a donnée. Et voilà la récompense des souffrances qu'il a supportées pour sa belle.

Nous donnerons dans notre prochain numéro une revue des récoltes sur le Chacahoula faite par le *Sucrier* de la Louisiane.

On nous écrit de Natchitoches, le 23 juillet 1873.

"Editeurs de l'Abeille."

On ne parle plus que de chenilles—Il est donc naturel que tous s'en préoccupent. Non seulement, ce ver destructeur a fait son apparition, mais encore il est déjà arrivé à sa seconde génération. Il se met en chrysalides—beaucoup sont déjà papillons et du 15 au 25 août prochain, son œuvre sera consommée. Personne n'en doute plus. Et, admettant ce fait, la récolte n'ira pas audelà d'un bon tiers. Mais, à ce mal, n'y a-t-il pas de remède? Certains de nos amis, hommes consciencieux et de progrès ont fait à ce sujet des études prouvant déjà l'efficacité d'ingrédiens prônés par le major Blackman, de Shreveport, et dont le "Times" des Natchitoches a déjà entretenu ses nombreux lecteurs. D'autres moyens, moins dispendieux, sont proposés, et le "Rural South Land" dans son numéro de juillet est on ne peut plus explicite à ce sujet. Il recommande le Vert de Paris mêlé à de la farine en proportions d'une part de vert à 25 ou 30 de farine. Ce mélange est mis dans un sac d'étoffe claire, ou mieux dans un tamis fermé auquel est attaché un bois de 8 à 10 pieds de longueur, puis, ensuite tamisé au dessus des pieds de coton lorsque la rosée est encore sur les feuilles—prenant garde toutefois, que le vent ou l'air ne rejette cette poudre sur le semeur. L'action n'est pas dangereuse, si on y apporte l'attention voulue. Il devient important pour chacun d'en faire un essai, au moins sur une petite échelle.

La récolte de maïs ne sera plus ce que l'on attendait. La température et les circonstances lui ont été nuisibles. Cette denrée se maintiendra encore à un prix élevé. Le fourrage, ce point si essentiel à notre bien-être est toujours négligé. Il est temps que ce système change. Nous sommes trop routiniers. Il est une infinité de produits sur lesquels notre attention devrait se porter, mais les essais en agriculture n'étant pas encouragés, personne ne veut commencer le premier. C'est un tort et aussi une grande erreur que le temps et l'expérience corrigeront.

Le succès obtenu au Nord et à l'Ouest par les Granges, commence à dessiller nos yeux. Sous peu ces organisations se propageront parmi nos habitants, qui depuis longtemps veulent secouer le joug sous lequel ils sont écrasés. Pour ma part, j'encouragerai ces granges de tout mon pouvoir.

Le service postal entre cette place et votre ville est toujours horriblement mal fait. Faute n'en est pas à notre zélé maître de poste qui s'en occupe sans succès.

L. D.

RIZ. — Nous avons vu un magnifique échantillon de riz de la récolte de 1873. Ce riz, qui est consigné à MM. S. Fernandez & Co, rue Vieille Levée, a été cultivé par M. Wm. Harris, de l'habitation New Hope, paroisse St Charles. Il provient d'une semence importée de l'Alabama, qui est au moins de dix jours plus précoce qu'aucune autre. On n'avait jamais vu, en effet, de riz nouveau avant le 5 août. Le riz dont nous avons reçu un si pur et si brillant échantillon a été nettoyé par le moulin la "Persévérance," de cette ville, moulin exploité par MM. Seward & Kip, et a été vendu sur le pied de 10 cents la livre pour un lot de 9 barils.

SERVICE MILITAIRE DE FRANCE.—Les jeunes français ayant atteint l'âge de 20 ans, ou qui l'auront atteint avant l'expiration de l'année courante, trouveront plus loin un avis du consulat de France qui les concerne.

BLUE LICK WATER.—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce de MM. Frederickson & Harte, rue du Canal, 139, bâtisses Touro, qui viennent de recevoir par les derniers arrivages de la fameuse Blue Lick Water, des sangsues Suédoises et qui ont toujours en magasin un assortiment général d'eaux minérales.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107

On lit dans le journal *The Globe*, de Londres: LE SHAH EN FRANCE:

Nos amis les Parisiens ont fait à leur royal hôte de Perse une magnifique réception, et nous ne doutons nullement que le shah comptera parmi les plus agréables péripéties de son voyage son arrivée dans la plus raffinée et la plus renommée des capitales de l'Europe continentale.

Le programme des fêtes à donner en son honneur à Paris et à Versailles a été arrangé avec un goût et un tact caractéristiques; rien n'y trahit l'ostentation.

En Russie, en Allemagne, et, il faut l'avouer, en Angleterre, il y avait peut-être trop d'efforts pour briller, pour *impressionner*, pour étonner, pour accabler l'imagination de l'hôte par un déploiement incessant de richesse et de puissance. Le shah a été mené ça et là, d'exposition en exposition, de spectacle en spectacle, de revue en revue, ce qui rappelait trop souvent le riche et orgueilleux parvenu étalant sur sa table toutes les délicatesses qui ne sont pas de la saison, sur les buffets toute sa vaisselle d'or et d'argent, et qui s'enfle de sa propre importance, tandis qu'il appelle l'attention sur ses domestiques, son ameublement, ses écuries, ses voitures, ses jardins, ses fermes, son yacht et toutes ses propriétés de la ville et de la campagne.

Dans quelques pays qu'il a traversés, le shah, fin observateur, a bien pu se demander si c'était à lui et non à eux-mêmes que ceux qui l'accueillaient voulaient être agréables, et si toute la pompe des cérémonies d'Etat était un tribut à l'hospitalité ou un sacrifice à la vanité et au prestige de la nation.

Des empires rivaux semblaient défier son admiration et sa sympathie par la seule force et d'enlever sa reconnaissance à l'assaut.

"Aimez-moi le mieux, car je suis le plus à craindre," semblait-on lui murmurer à l'oreille,—si l'on peut appeler murmure une bordée de gros canons ou le grondement d'une multitude avide de spectacle.

A Saint-Pétersbourg et à Berlin, le héros des cérémonies a été obligé de supporter même plus l'orgueil dynastique et la politique impériale que la curiosité de la foule.

A Londres même, la foule croyait assister à une grande spéculation commerciale, dont le shah représentait le prospectus et les profits.

A Paris, l'accueil de l'Etat et la nation sera exempt de tout soupçon de motifs intéressés. La France n'a ni frontières de l'Inde ni projets d'agrandissements dans l'Asie centrale. Sa langue et ses mœurs ont pénétré depuis longtemps en Perse et ont trouvé un tempérament sympathique à la cour et parmi l'aristocratie de Téhéran. La diplomatie française a été souvent active en Perse, mais seulement pour signer des traités, témoignant de l'extensive—*far-reaching*—splendeur de la grande nation.

A présent, la France est à même de donner au shah une hospitalité aussi désintéressée qu'elle est gracieuse et discrète.

Il verra Paris hors de la saison et dans des circonstances pouvant attrister la plus joyeuse des cités; mais nous ne doutons pas que tout ce que le shah a vu depuis qu'il a quitté ses propres Etats ne l'impressionne plus favorablement ou plus agréablement que le spectacle de ces brillantes rues et de ces larges avenues pleines de vie et de mouvement, peuplées de foules qui ne sont pas trop étonnées, même par l'éclat des diamants, et qui savent laisser le plus auguste des visiteurs à son aise et se distraire à la manière sans l'assourdir d'aucun cri, uniquement parce qu'il est leur hôte et qu'elles savent vivre et laisser vivre un hôte.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Il nous incombe de signaler un fait d'une audace inouïe. Dimanche, à quatre heures et demie du matin, quatre vagabonds de la rue Galatin, à moitié ivres, se sont introduits dans la boulangerie de M. Victor Favre, située au coin des rues Dumaine et Dauphine.

Le propriétaire et un de ses employés, nommé Dick Déjean, étaient occupés, dans la cour, à atteler une charrette qui sert à porter le pain au domicile de leurs pratiques; c'est de leur côté que les bandits se sont dirigés.

L'un d'eux s'est emparé de plusieurs pains et a répondu par des injures au garçon qui lui demandait de l'argent. Celui-ci a voulu, alors, arracher les pains des mains du misérable; mais aussitôt, les trois autres hommes se sont jetés sur lui et sur Victor Favre, son patron, qui venait à son secours. Une lutte désespérée a eu lieu.

Les quatre voleurs étaient armés de poignards et de rasoirs, tandis que leurs victimes n'ayant aucune arme, étaient complètement à leur merci.

Victor Favre a reçu trois entailles profondes, deux à la hanche et une dans le dos.

Dick Déjean a reçu deux blessures, l'une au côté droit et l'autre à l'abdomen.

Les assassins se sont enfuis en entendant le bruit que faisaient plusieurs personnes qui passaient dans la rue, laissant les deux malheureux hors d'état de les poursuivre. L'état des deux blessés est très critique, et l'on craint que leur vie ne soit en danger.

Le capitaine Malone, du service secret de la police, averti du crime, s'est mis aussitôt à la recherche des coupables et a eu la bonne fortune d'en trouver deux sur les quatre, qu'il a conduits à la station de la Place Jackson.

Ils se nomment Thomas Cain et George Bertrand. Le premier est âgé de 21 ans seulement et le second de 31 ans.

Tous les deux ont été identifiés par M. Favre.

Le capitaine Malone a arrêté, comme complices du meurtre, plusieurs estimables habitants de la rue Gallatin. Ils se nomment: T. Doyle, Alexander Nugent, alias Brown, Christian Tocha, Mary Alice et William Nuckley.

Nous avons appris, hier soir, que l'état des deux blessés s'était amélioré sensiblement depuis dimanche. Le docteur Bergerot, qui leur donne des soins croit maintenant pouvoir répondre de leur salut.

Un intéressant personnage, originaire de la Sénégambie, porteur du nom, peu africain, de David Jackson, ayant retourné ses poches, dimanche matin, et s'étant aperçu, à son grand regret, qu'elles étaient veuves de toute pièce de monnaie, s'est avisé d'emprunter une somme de $5 à un de ses compatriotes, sans le consulter; c'est-à-dire, qu'il a simplement fait le pick-pocket.

La victime de ce vol audacieux, ayant découvert tout à coup que ses beaux billets de banque avaient mystérieusement disparus, a poussé des cris de désespoir qui ont attendri plusieurs métropolitains.

Ceux-ci, prenant donc le signalement du fripon, ont réussi à l'arrêter, au coin des rues Bienville et Levée. Jackson s'est laissé fouiller, sans dire un traître mot, et a paru décidé à observer le mutisme le plus absolu. Après avoir fait de vaines recherches pour trouver l'argent sur la personne du coupable, les gardiens de la paix semblaient assez disposés à croire à l'innocence de leur prisonnier; lorsque l'un d'eux, ayant remarqué que Jackson serrait ses lèvres épaisses avec, peut-être, un peu trop d'affectation, a eu l'heureuse indiscrétion de lui demander à voir si ses dents étaient blanches et bien conservées. Le sénégambien n'ayant daigné répondre que par un signe de dénégation, l'officier Shannie,—a mal interprété ce silence obstiné; et perdant patience, à la fin, il a ouvert, sans cérémonie, à l'aide de son bâton ferré, la bouche de l'Africain récalcitrant; et—oh *shocking*,—il en est sorti une énorme chique de tabac et cinq billets de banque d'une piastre, passablement souillés.

Jackson est en ce moment à la station de police de la place qui porte son nom.

Nous avons toujours dit, et maintenons, que les métropolitains avaient la bosse de la destruction; en un mot, qu'ils étaient des braves, dans l'acception la plus large du terme;—buvant sec et souvent, parlant haut et se battant, à propos d'un rien et pour le simple plaisir de la chose.

Le fait suivant, entre autres, confirme la bonne opinion que nous avons toujours eue des *militaires* de Badger.

Deux de ces fiers guerriers, dont nous tairons les noms, à regret, attendu que nous ne les connaissons pas, se sont rencontrés, dimanche matin, à la porte de la grocerie, sise au coin des rues Ste. Anne et Dauphine, et se sont salués, le plus poliment du monde,—la main droite au revers de la casquette et le petit doigt de la main gauche à la couture du pantalon.

S'il est vrai qu'on disait autrefois, que deux augures ne pouvaient jamais s'aborder sans rire; on peut dire, avec non moins de raison, que deux métropolitains ne se trouvent jamais ensemble sans boire.

Le moyen de résister à la tentation de se rafraîchir, quand il fait si chaud!

Nos deux vétérans de la brigade de Badger, après l'échange des premières politesses, se sont donc invités mutuellement, en hommes sachant leur monde, à vider plusieurs verres de cette liqueur, dite *nationale*, qui a enterré déjà tant de gens.

Après quelques *tournées*, ils étaient ivres comme un juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis! La tête branlante, l'œil terne et les jambes cotonneuses, ils décrivaient, en marchant, les arabesques les plus fantastiques sur le plancher.

Généralement, quand on a trop bu, on devient querelleur, et les métropolitains ne font pas exception à la règle.

Les deux braves n'ont donc pas tardé à se lancer des épithètes peu flatteuses à la tête, et des gros mots ils en sont venus aux coups.

Seulement, quand on a l'honneur d'être soldat, les choses ne peuvent en rester là.

Rendez-vous a donc été pris pour un combat à outrance à la hache, à la dague, au javelot, et voire même au canon.

Nous n'avons pas ouï dire jusqu'à présent qu'il y ait eu mort d'homme.

Dimanche, vers huit heures et demie du matin, une femme nommée Sarah Johnson qui avait été employée chez M. Beckwith, au No. 261 de la rue Annonciation, mais qu'on avait dû congédier, il y a plusieurs semaines, pour cause d'ivrognerie, ayant bu plus que de raison, s'est rendu à la maison de ses anciens maîtres et n'a pas tardé à se prendre de querelle avec le cuisinier.

Au milieu de leur altercation, elle a déclaré qu'elle voulait le tuer et s'est avancée pour saisir un pistolet qui se trouvait dans la poche d'un paletot pendu à la muraille.

Un jeune garçon de couleur, du nom de William Mathews, qui jusqu'alors était resté paisible spectateur de la scène, a voulu arracher l'arme de la main de la furie, et dans la lutte, le coup est parti accidentellement. Sarah Johnson a été tuée presqu'instantanément, la balle l'ayant atteinte à la tête, au-dessous de l'œil gauche.

William Mathews s'est constitué prisonnier et a été conduit à la station Pacanier.

COUR CRIMINELLE. — Il y a eu un grand nombre de condamnations, ces jours derniers, et une cinquantaine de filous et de coupe jarrets ont pris leur feuille de route pour le pénitencier de Baton-Rouge.

Le juge Abell a eu, hier encore, une rude besogne et toute la journée il a été occupé à lire des sentences aux coupables.

Isaac Davis, un personnage très noir de couleur, convaincu de vol avec effraction, a été condamné à trois ans de travaux forcés.

William Mitchell, un jouvenceau de la même couleur, convaincu du même délit, a eu le même sort.

Israël Sanford, un cuisinier qui s'est amusé à charcuter son prochain, a été condamné à trois mois de détention dans la prison de paroisse.

Le grand jury a décrété la mise en accusation de deux individus, porteurs du nom de Long, Mike Long et John Long, pour faux emprisonnement et pour assaut et batterie.

R. F. Rives, le meurtrier de Joseph Garcia, a été mis en liberté sous caution de $5000.

Pierre Bertin, le célèbre voleur, se fiant à son étoile, a fait demander, par son avocat, une nouvelle audition de cause. Le juge se prononcera le 9 août prochain.

L'ami de Capdeville, on se souvient, a été convaincu d'assaut et batterie avec l'intention de commettre un meurtre.

L'affaire de Mary Jane, alias Lizzie, accusée d'avoir précipité son enfant nouveau-né dans une fosse d'aisance, le 9 mars dernier, a été soumise au jury, l'inculpée étant défendue par M. John Finn.

Les jurés se sont retirés à trois heures de l'après-midi, pour délibérer, et rendront probablement leur verdict, ce matin, à dix heures.

FAITS DIVERS.—Le jeune nègre William Mathews, qui a été cause, accidentellement, de la mort de Sarah Jackson dimanche matin, en voulant lui arracher des mains un pistolet qui est parti pendant la lutte, a comparu hier matin devant le commissaire de police Gernon, accusé d'homicide au second degré. Son innocence a été facilement démontrée, et il a été mis en liberté immédiatement.

Une lampe, pleine d'huile de pétrole, a fait explosion, hier soir, vers huit heures, dans la maison située au No 331 de la rue Bourgogne, habitée par John Dazed.

L'huile s'est répandue sur les jambes d'une malheureuse femme du nom de Betsy Burke, qui les a eues brûlées presque jusqu'aux os. Le feu s'est déclaré aussi dans la chambre, mais il a été promptement éteint.

Il y a eu 124 décès la semaine dernière, ainsi que le constate le rapport mortuaire du Bureau de Santé.

La phthisie a fait encore dix-neuf victimes, et la pneumonie cinq.

Du nombre des personnes qui ont succombé, soixante-quinze appartiennent à la race blanche et quarante-neuf à la race noire.

Nous apprenons qu'un voleur s'est glissé, dimanche matin, vers quatre heures, dans la maison habitée par M. P. Bigney, rédacteur en chef du Times de la Nlle-Orléans, au No 155 de la rue Carondelet, et a emporté une épinglette en diamant, de grande valeur. — M. Bigney a aperçu le fripon, au moment où il se sauvait, mais il n'a pas eu le temps de se servir de ses armes contre lui.

TEMPERATURE.— 28 juillet 1873.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	78	25
12 M.	85	29
3 P. M.	84	29
6 P. M.	82	27

La retraite aux flambeaux qui aura lieu dimanche prochain se composera de 6,000 hommes de troupe.

Outre l'escorte militaire à pied, en tête du cortège marcheront 240 cavaliers portant des torches d'un nouveau genre, ne répandant ni fumée, ni odeur, ni feu, ainsi que les anciennes torches de résine, qui s'éparpillaient en étincelles.

Il y aura quatorze cents musiciens et tambours et douze cents drapeaux portés par des troupiers de diverses armes.

Le cortège suivra le pont d'Iéna, la rampe du Trocadéro, défilera devant la tribune du roi de Perse, ira rejoindre l'Arc-de-Triomphe, prendra la grande avenue des Champs-Elysées jusqu'à la place de la Concorde, et rejoindra les boulevards par la rue Royale.

LE CANON PRUSSIEN PENDANT LA CAMPAGNE DE 1870-71.—Les Prussiens ont eu un assez grand nombre de canons de campagne qui ont subi des avaries complètes ou partielles pendant la dernière guerre.

On a remarqué des fissures assez graves dans l'âme du canon de 8 centimètres (4 livres) et des désordres assez sérieux dans l'appareil d'obturation. Les canons de 9 centimètres (6 livres) ont mieux résisté.

27 canons ont été complètement mis hors de service, à savoir: 25 pièces de 8 et 2 pièces de 9, ces dernières à la suite de l'explosion du projectile même dans l'âme.

184 pièces ont été momentanément mises hors de service à savoir: 166 pièces de 8 et 18 de 9.

L'artillerie prussienne, en y comprenant les batteries hessoises et badoises, a tiré en tout 267,975 coups, soit, en moyenne, 292 coups par pièce.

Du reste, certaines pièces de 8 ont résisté à l'usage plus ou moins longtemps: les unes étaient hors de service après avoir tiré de 112 à 155 coups, tandis que d'autres pouvaient encore servir après avoir tiré 500 coups. Du reste, les avaries provenaient en général de la négligence des hommes. En général, les fissures se sont produites après 400 coups, et peu de pièces ont pu tirer jusqu'à 500 coups.

Les canons de 9 centimètres, pourvus d'un appareil d'obturation différent ne sont mieux conduits que les pièces de 8, et les réparations qu'il a fallu leur faire subir n'avaient en général que peu de gravité.

☞ Ne négligez pas vos dents et rappelez vous que leur travail dépend la santé de votre estomac. Entretenez-les donc du mieux que vous pouvez et, si vous voulez réussir, nettoyez-les une ou deux fois par jour avec une brosse que vous aurez trempée dans le Sozodont odoriférant.
3 juil—mar jeu sam

Décédé dimanche 27, à 10 heures et demie P. M. JOSEPH TROTOT, natif de Toul, département de la Meurthe (France), à l'âge de soixante-cinq ans. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 9 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Dauphine No. 263, entre Ursulines et Hôpital. Les amis et connaissances de la famille Trotot et Marchal, ainsi que la Société de Bienfaisance Française, sont respectueusement invités à y assister.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.— Décédé hier à 10 heures et demie P. M. JOSEPH TROTOT, âgé de soixante-cinq ans, natif de Toul, département de la Meurthe, ancien Vice-Président de la Société. Les membres de la Société Française sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 9 heures précises. Le corps est exposé à sa dernière résidence, rue Dauphine No. 263, entre les rues Ursulines et Hôpital.

Le Secrétaire A. BARBIER.
Ordre du Président.

Décédé hier, à six heures et demie, à l'âge de cinquante-quatre ans, MICHEL CANNON, natif de King's County (Irlande). Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de John O'Neil et de la famille Gallagher, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, 29 juillet, à 5 heures P. M. Le convoi partira de l'église Ste-Anne, rue St. Philippe, entre Rampart et Prieur.

Société de St-Vincent de Paul. — Conférence Ste-Anne. — Les membres de cette société sont priés de bien vouloir assister aux funérailles de MICHEL CANNON, décédé hier, 28 du courant, lesquelles auront lieu aujourd'hui, 29, à cinq heures précises.

De la part du Président, J. A. DELÉRY.

Union Militante de la Croix.— Section de Ste-Anne. — Les membres de cette Société sont priés de bien vouloir assister aux funérailles de MICHEL CANNON, décédé hier, 28 du courant, lesquelles auront lieu aujourd'hui, à cinq heures du soir.

De la part de A. J. TUMOINE, Président.

PAYEZ DE SUITE
VOS TAXES DE VILLE
de 1871 et de 1872.
ÉVITEZ DES FRAIS ÉNORMES
qu'il faudra payer après le 1er du mois prochain.
Adressez-vous à
Mr BRETTE,
14.... Rue St-Charles.... 14
Pour le papier à bas prix qui sert à les payer.
De 7 heures du matin à 7 heures du soir.
27 juil—1m

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.
ELKIN & CO.,
Au No 168 de la rue du Canal.
NATTES CANTON, blanches, à carreaux et fantaisie.
TOILES CIRÉES larges de 4 à 24 pieds, STORES, nouveau genre, grande variété.
Toute espèce de TAPIS à très bas prix.
22 juil—1m—PP—mar&ven

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, le 28 juillet 1873.—A une élection tenue le 14 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, ont été dûment élus Directeurs pour l'année courante:

Jno. I. Adams, H. Abraham, P. Maloubie,
J. C. Denis, F. Laverde, A. Girard,
W. A. Gordon, M. L. Navra, M. Psychaud.

Et, à une assemblée des Directeurs tenue aujourd'hui, M. H. PSYCHAUD a été nommé Président, M. Jno. I. ADAMS, Vice-Président, et LOUIS BARNETT, Secrétaire.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
29 juil—3t—PP

Par les derniers arrivages!
EAU BLUE LICK fraîche,
SANGSUES suédoises,
SAVON DE CASTILLE, blanc, pur,
SPÉCIFIQUES de Humphrey,
—Et—
Un assortiment général
D'EAUX MINÉRALES,
Importées par
FREDERICKSON & HARTE,
PHARMACIENS,
Au No 139 de la rue du Canal, bâtisses Touro.
—PP

Demande de cuisinière.
On demande une bonne cuisinière. S'adresser au No 168, rue Esplanade.

Limons! Limons! Limons!
500 caisses, de Menton, [illegible] du steamer OBERON, arrivé de Liverpool — à vendre par
A. F. COCKRAN & CAZÈRES,
Aux Nos 7 de la rue Front et 16 de la rue Fulton.

Banque d'Amérique —Nlle-Orléans, [illegible] juillet 1873.—A une réunion des Directeurs, M. EDGAR HINCKS a été nommé caissier de cette banque en remplacement de M. J. E. Pascal, décédé.

AD. FORTIER, Président.

Assessements de Ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
DÉPARTEMENT DES ASSESSEMENTS.
Hôtel de Ville, salle 12, 25 juillet 1873.

Conformément à la section [illegible] de la ville No 71, [illegible]

E. P. STURCKEN.

CONSULAT DE FRANCE
A LA
NOUVELLE-ORLÉANS.
Avis.

La Loi du 27 juillet 1872 soumet tous les Français au service militaire.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, le 28 juillet 1873.
Par ordre du Ministre des Affaires Etrangères,
Le Gérant,
FAUCONNET.
29 juil—3t—Ma,J,S

SPORTMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,
55.........RUE ST. CHARLES.........55
Nouvelle-Orléans.

FUSILS DE CHASSE A DEUX COUPS ET A BAGUETTE,
AUX PRIX D'IMPORTATION.

Liste des Prix.

No.		
1000.	Un fusil W. & C. Scott & Son, platine en avant, canons en acier laminé, deux tirettes, gachettes à ressort, calibre 12, longueur 32	[illegible]
[illegible]	Un semblable au précédent, 16x32 [illegible]	[illegible]

[illegible]

NOTA.—Toute personne qui désire acheter un fusil, peut en commander un sur la liste ci-dessus et le recevoir, par l'intermédiaire de l'Express, payable sur livraison, mais avec le droit de l'examiner avant d'en faire le paiement, en bien envoyer le montant [illegible] adresse. [illegible]

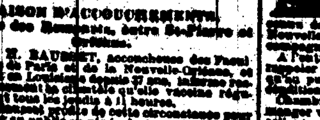

F. CHARLEVILLE,
Sportsman's Depot,
55, rue St. Charles, Nouvelle-Orléans.

MAISON D'ACCOUCHEMENTS.
[illegible] rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.
MME H. BAUDRY, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

MARCHAND-TAILLEUR.
PAUL BOISSONNEAU,
(Successeur de Paul Pasquier)
160.......Rue du Canal.......160
DRAPS ANGLAIS ET FRANÇAIS et autres étoffes [illegible]

JOS. BRANDNER.
MARCHAND-TAILLEUR,
64, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANN,
[illegible]

Si vous voulez un bon piano.
ACHETEZ un Steinway, un Knabe, un Haines [illegible]

GRUNEWALD,
[illegible] de la rue du Canal.

Au Public.
Nous, soussignés, marchands de charbon, ayant subi de fortes pertes, la saison dernière, par suite de comptes qui ne nous ont pas été payés, avons été forcés de prévenir les consommateurs qu'à partir de cette date nous vendrons notre charbon invariablement au COMPTANT, au moment de la demande ou de la livraison.
Il ne sera fait aucune exception à cette règle.
W. G. WILMOT & CO.
BENDIG & CO.
BEALES & LANE.
W. G. COYLE & CO.
SPENCER FIELD, Jr. & CO.
F. & A. DE VERGES.
R. & C. TYLER.
E. D. WOODS & BROS.
E. D. MACLIN.
MACHEAG & KELT.
23 juill—2m

Bière blanche de Bass & Co.
Attention! Propriétaires de Cafés et de Salons de Bière.
12 Barils de 22 gallons Pale Ale (bière blanche) de Bass & Co., devant arriver par le steamer Oberon, de Liverpool.
A vendre par J. B. SOLARI & SONS, 48, rue Royale.
☞ Ayant été nommés agents de MM. Bass & Co., de Londres, nous aurons constamment un approvisionnement de cette bière.

Champagne de L. Roedrer.
10 Caisses Fromage nouveau, forme ananas;
[illegible]
Devant arriver par le steamer Oberon, de Liverpool. A vendre par
J. B. SOLARI & SONS, 48, rue Royale.
26 juillet—3

AVIS IMPORTANT
— AUX —
MAITRES DE MAISON
— ET —
AUX Consommateurs de Gaz.

LE GAZ RENDU MEILLEUR MARCHÉ QUE LE KEROSENE.

PLUS D'INCENDIES CAUSÉS PAR LA GAZOLINE.

PLUS DE MORTS CAUSÉES PAR LES EXPLOSIONS DE LAMPES.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 25 juin 1873.

Le 1er janvier 1874, dès l'achèvement de la nouvelle usine que cette compagnie fait construire en ce moment, le prix du gaz, à la Nouvelle-Orléans, dans les limites des quartiers approvisionnés, sera réduit à TROIS PIASTRES PAR MILLE PIEDS CUBES pour tout les consommateurs [illegible]

[illegible]

Par ordre des Directeurs,
JAMES JACKSON,
Président.
25 juin—1mPP

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

L'Ancien Méridien,
A l'angle de la rue Bourse et du Passage de la Bourse.
VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET ancien restaurateur bien connu, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de neuf heures du matin à une heure P. M. Un second lunch sera servi de 5 heures de l'après-midi à 8 heures—Prix 25 cts.
[illegible]

Baie St-Louis.
MME L. CHABERT prévient ses amis et connaissances que sa maison à la Baie est ouverte pour la réception des personnes qui voudraient l'honorer chez elle.—Même location que l'année dernière, près du wharf Jean Martin.
Adresse: Mme L. Chabert, Baie St Louis.

HOTEL BOULO,
A BILOXI, MISS.

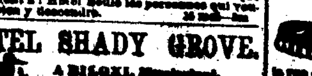

Cet hôtel, fort avantageusement connu de la population française et créole de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des habitants de la campagne, reste ouvert toute l'année.
[illegible]

HOTEL SHADY GROVE,
A BILOXI, Mississippi.
URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis [illegible] SHADY GROVE, dont il fera l'ouverture le 15 mai prochain.
[illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS
A LA MOBILE,
TENU PAR J. PACTEAU,
(Successeur de Louis J. Dormat)
No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15
Entre les Rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
[illegible]

PIERRE DUFORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES.
[illegible]

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HEMECOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
33... Rue Vieille-Levée ... 33
GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs,
GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
10 janv—

Splendide Occasion!
Grand Sacrifice de Marchandises.
GUEBLE & NIPPERT,
137 - - Rue du Canal - - 137
DÉCIDES à clore leur magnifique stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 25 0/0 et 50 0/0 au-dessous de prix coûtant.

Grand Bon Marché
—DE—
ÉVENTAILS,
EN-TOUT-CAS
et PARAPLUIES,
CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS
GANTS ET PARFUMERIES FINES!
RUBANS, GARNITURES,
DENTELLES,
RUBANS haute nouveauté, pour ceintures.
—POUR MESSIEURS—
CHEMISES devants toile à $24 la douz.
[illegible]
CALEÇONS, Mouchoirs, Chemises de peau, etc.
PANIERS! PORCELAINES!!
VERRERIES!!!
PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Pinaud, &c.
26 mai—1mPP

DÉPARTEMENT DE FINANCES,
HOTEL-DE-VILLE,
Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1873.
TAXES DE VILLE.
L'ATTENTION des Contribuables est appelée sur le fait qu'il reste dix-sept jours seulement (non compris les dimanches) pour payer leurs taxes sans frais.
Après le 31 du courant, l'intérêt et les frais commenceront. Il est préférable de payer maintenant que de payer le shérif, les frais de cour, etc.
B. M. TURNBULL,
Administrateur ad intérim des Finances.
12 juil—au 31 inc.

Tradesmen's Fire Insurance Co.
NOUVELLE-ORLÉANS,
Bureaux, No. 10 de la rue Carondelet.
Exclusivement contre les incendies.
Capital.........$250,000
JOHN L. RAINES, Président.
CHAS. E. BENTON, Secrétaire.
[illegible]
Les livres de souscription sont ouverts au bureau.
12 juil—1m

Avis au Public.
M. GRIGLIASKI ayant obtenu pendant dix ans, dans l'Amérique du Sud, les plus brillants succès pour le traitement des maladies de poitrine, dyssenterie, fièvre jaune [illegible]
M. GRIGLIASKI peut, à l'appui de ce qu'il avance, faire valoir mille certificats de malades qu'il a traités [illegible]. Sa résidence est rue Toulouse, No. 12, entre Vieille Levée et Chartres.
4 juil—1m

Machines à coudre (perfectionnées)
A L'USAGE DES FAMILLES,
DE GROVER & BAKER.
Grand Dépôt du Sud, 107 rue du Canal, coin Passage de la Bourse.
Les machines sont vendues à des conditions de paiements très faciles.
9 juin—1m

Mme LEONCE,
DOCTEUR ASTROLOGISTE,
venant de Paris,
A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de transférer son office au coin des rues Howard & Villeré [illegible]
Ecrire franco P. O. B. 1368, Nlle-Orléans, Lo.
16 juin—3 m

POUDRE DE LEVAIN
"PARAGON"
De C. H. COLLIN,
DEPOT: 34, RUE TCHOUPITOULAS,
Nouvelle-Orléans.
21 juin—1m

Cinquante mille piastres
SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANK, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessus du City Hotel, sur DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre [illegible]
T. B. VAN HORN, Caissier.

CAFE DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.
CONSOMMATIONS à 10 cents le verre,—Liqueurs de première qualité et déjeuner toute heure.

DENTISTES.
Le Dr. Charles E. Kells,
DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison de la rue du Canal.
[illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.
[illegible]

66 - - Rue Bienville - - 66
Encoignure Royale.
Le Dr. L. DUPERRON, [illegible]

Révolution! Révolution!
LES DENTS!
[illegible]
Le Dr. GEO. P. MALONEY, [illegible]

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI!
DE
NORMAN & REISS,
[illegible] rue Vieille-Levée, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES
FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVEE
[illegible]

NORMAN & REISS, Nos. 131 & 133 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVEE:
[illegible]

Sirops de Fruits
FRAISES,
FRAMBOISES,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CREME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.
—PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 28 JUILLET—CLASSE No 177.
45 23 60 17 57 19 5 36 73 35 65 12

[illegible]

PIERRE PAVIA,
CORDONNIER-MECANICIEN,
(BREVETÉ,)
153.........RUE ROYALE.........153
Entre St-Pierre et Toulouse.
CHAUSSURES A VIS, [illegible]

Théâtre de l'Opéra.
Les musiciens d'orchestre et les choristes qui désirent être engagés à l'Opéra [illegible]

Succession de DAVID PRESTON. No 27,353.
ATTENDU que le certificat No [illegible] de la Nouvelle-Orléans, a été perdu [illegible]
ISAAC RODRIGUEZ, Administrateur.
Nlle-Orléans, 14 juillet 1873.

Avis.
LA Société SLOCOMB & BALDWIN étant expirée, par limitation, le 30 juin dernier, les soussignés ont formé une société [illegible]
ALBERT BALDWIN & CO.
ALBERT BALDWIN,
CARTWRIGHT EUSTIS.
C. A. SLOCOMB,
C. D. SLOCOMB, } en commandite.
Nlle-Orléans, 1er juillet.

Propriétés à vendre et à louer.

Maison à Louer.
LA MAISON EN BRIQUES et à trois étages, située à l'angle des rues Chartres et Esplanade. Pour les détails, s'adresser à SCHMIDT & ZIEGLER, No. 40 de la rue Tchoupitoulas [illegible]

A vendre pour cause de départ.
CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE connu sous le nom de "Ville de Strasbourg", au No 14 de la rue St-Philippe. [illegible]

Bonne Occasion—Grocerie à Vendre.
[illegible]

A LOUER,
LA MAISON No 23 [illegible] Quartier, entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

A Vendre,
A TRES BAS PRIX, Un Moulin à Sucre, [illegible]
J. W. BURBRIDGE & CO.

A Vendre ou Echanger
POUR une propriété de ville, 1320 acres de terre sur la rivière San Antonio, [illegible]

A LOUER.
La maison en briques à étage, No. 32 rue Bourgogne, entre St-Louis et Conti, [illegible]

Cigares, Tabacs.
Cigares de la Havane et du Pays,
CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS.
ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer.—A vendre à bas prix, par
ED. L. ZELL & CO.
Coin des rues Canal et Chartres, Nlle-Orléans, La.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. ROBLOT,
No [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE, [illegible]
[illegible]
TABAC A FUMER DE LA HAVANE,
[illegible]